



AVVEJ / SAEMO75

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



SOMMAIRE

Table des matières

PRESENTATION	3
SYNTHESE	5
CHIFFRES CLEFS	10
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE	11



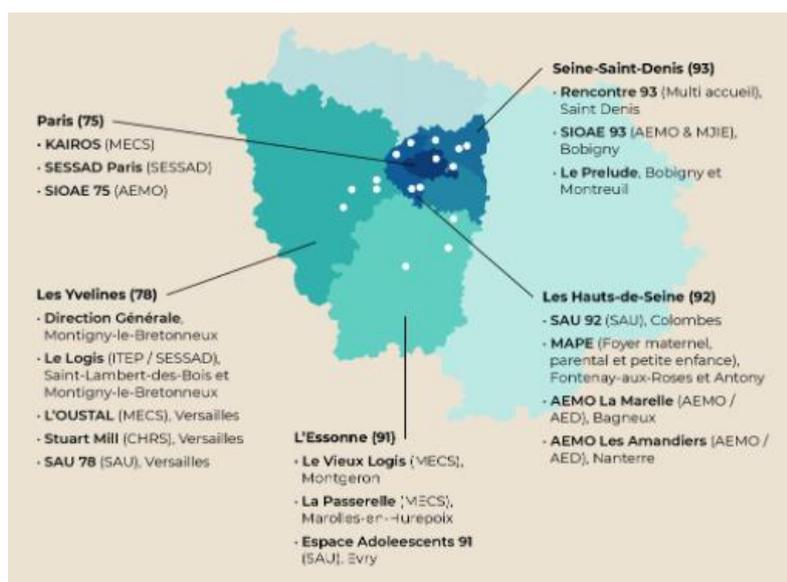
AVVEJ SAEMO75

(ancien SIOAE 75)

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

PRESENTATION

■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

▪ Présentation de l'établissement

Le SAEMO75 de l'AVVEJ est implanté sur Paris, dans le 10^{ème} arrondissement.

Notre service d'AEMO est habilité pour 178 mesures annuelles et l'activité se répartit sur l'ensemble des arrondissements de Paris.

Le SAEMO75 intervient auprès des enfants, adolescents et leurs familles dans le cadre de mesures éducatives judiciaires ordonnées par les Juges des Enfants de Paris.

Les mesures d'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) constituent un accompagnement éducatif pour des enfants mineurs, âgés de 0 à 18 ans, filles et garçons, demeurant dans leur famille mais pour lesquels des éléments de danger ont justifié l'ouverture d'une procédure d'assistance éducative visant à assurer leur protection.

Ces mesures sont financées par le Département de Paris.

Une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux et de psychologues est en charge du suivi des familles.

On peut distinguer plusieurs modalités d'intervention :

- Les entretiens au service,
- Les visites à domicile,
- Les contacts avec les partenaires,
- Les accompagnements des jeunes et de leurs familles,
- Les ateliers et activités collectives de loisirs,
- Les bilans et la rééducation orthophonique.

Le travail éducatif se coordonne en équipe dans le cadre des réunions de synthèse bi-hebdomadaires qui permettent de mettre en commun les éléments de contexte, de proposer des pistes de réflexion et de dégager des axes de travail pour la famille. Ce travail permet de garantir la mise en place d'un projet personnalisé de l'enfant cohérent. La famille doit être associée à ce travail et son adhésion est fortement recherchée.

Ces axes de travail et la nécessité ou non de poursuivre l'accompagnement éducatif font l'objet d'un rapport à l'attention du Juge pour Enfants, dont les conclusions sont restituées à la famille en amont de l'audience afin de favoriser un débat contradictoire en audience.

Composition de l'équipe

Directrice : Alexandra Karmann

Cheffe de service : Nataly Fermin- Grillet

Effectifs au 31/12/2021 :

7 éducateurs spécialisés,
2 assistantes sociales,
3 psychologues,
1 psychiatre,
1 orthophoniste,
1 secrétaire,
1 comptable,
1 agent de service

1 stagiaire assistante sociale gratifiée.

TOTAL DES ETP 2021 : 16,84 ETP

SYNTHESE

Ces deux années de crise sanitaire du Covid-19 sont venues bousculer le quotidien de nos établissements et services de la protection de l'enfance. Entre continuité d'activité et fonctionnement en mode dégradé, il a fallu tenir et faire face aux successives vagues de confinement/déconfinement/ couvre-feu puis tests PCR/vaccination/pass sanitaire.... Après le choc de la situation de confinement de mars 2020, l'année 2021 nous a montré les capacités d'adaptation de nos organisations en milieu ouvert. Car, oui, nous avons beaucoup et bien appris... Appris à nous adapter aux protocoles et consignes sanitaires, à inventer d'autres modalités de travail, à imaginer ce qui n'avait pu l'être auparavant. Nous sommes parvenus à déployer les moyens nécessaires afin d'accompagner au mieux les jeunes et les familles suivis dans ce moment si particulier. Exercer nos missions éducatives dans ce contexte inédit a bien souvent été un exercice d'équilibriste... Grâce aux ressources existantes et à nos capacités d'adaptation et d'innovation, nous avons pu y faire face.

Au bout de presque deux ans, le SAEMO75 a répondu présent. Je tiens à remercier ici et avant tout les salariés du SAEMO75, qui ont maintenu le navire pendant cette période difficile, au prix d'une lassitude certaine et de moments de découragement. Je tiens également aussi à remercier ceux qui nous ont rejoint en cours de route, qui ont accepté de se lancer à nos côtés dans cette aventure. Je salue ici l'engagement et le professionnalisme de chacun auprès des familles.

Après la crise sanitaire qui nous a obligés à reconsidérer nos modalités/organisations de travail en 2020, le secteur de la protection de l'enfance traverse désormais une crise sans précédent de désaffection pour les métiers du social. L'heure de la reconnaissance est venue si nous ne voulons pas voir nos métiers se paupériser davantage et nos structures désertées par des professionnels diplômés et compétents. Travailleurs de l'ombre depuis si longtemps, absents des discours officiels, « oubliés du Ségur », notre secteur subit aujourd'hui de plein fouet une pénurie importante dans les recrutements des postes éducatifs. Il y a urgence à revaloriser les salaires, à rendre attractif les métiers, à développer la formation, à innover des réponses éducatives nouvelles.

▪ Les faits marquants

La crise sanitaire du Covid-19 est nécessairement venue impacter la temporalité des projets et des adaptations ont été mises en place afin de réorganiser notre méthodologie d'intervention et mener à bien notre travail.

- Le SAEMO75 s'est engagé de façon collective et participative dans le travail sur l'évaluation interne. Grâce à la mobilisation et l'implication du comité de pilotage, ce travail a été finalisé en juin 2021. Cette évaluation interne a permis de dégager des actions concrètes listées dans le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ). Des axes prioritaires ont été définis sur les cinq années à venir.
- Le travail sur la refonte du projet d'établissement 2022- 2027 s'est également engagé au cours du dernier trimestre 2021 avec l'organisme Pluriel Formation Conseil et va se poursuivre en 2022. Grâce aux préconisations dégagées dans l'évaluation interne, et

en lien avec le projet associatif récemment réélaboré, un plan d'action sur 5 ans sera défini afin de répondre au mieux aux nouvelles exigences réglementaires et aux besoins du public accueilli.

- Le travail démarré fin 2020 sur l'élaboration d'un DUERP RPS, en lien avec une psychologue de l'ACMS, s'est poursuivi en 2021. Le comité de pilotage mis en place a pu aller à la rencontre de l'équipe et interroger les professionnels par unité de travail afin de repérer les risques psycho sociaux et proposer des préconisations adaptées afin de limiter ces risques. L'accentuation de ces risques ces dernières années nécessite désormais une prise en compte et un traitement de ces situations.
- Une formation prévue de longue date et animée par Guy Hardy sur le thème de l'aide contrainte a pu se mettre en place au cours du dernier trimestre 2021. Ces temps en équipe, au-delà de l'apport de connaissances théoriques nécessaires à l'amélioration de nos pratiques professionnelles, a permis de se retrouver de façon plus collective autour du « faire équipe » et du sens de nos missions.
- Un projet d'AEMO Intensive a été proposé à la DASES afin de répondre aux besoins du territoire parisien et d'envisager des réponses adaptées pour les enfants de 0 à 12 ans. Ce projet offrirait des interventions éducatives renforcées, en alternative au placement, afin de contenir plus efficacement les situations de danger ou de risque de danger.

▪ **Regard(s) sur l'activité réalisée**

Après une année 2020 qui avait dégagé une suractivité à 101.96%, l'année 2021 s'est avérée plus complexe sur le plan de l'activité. Nous établissons une activité globale à 99,76 % (Paris et hors département) avec 60 561 journées. L'activité uniquement parisienne s'élève à 58 912 journées, soit une activité de 99,94 %. L'activité hors département est de 1 649 journées, soit une activité de 93,59%. Cette année a été marquée par des difficultés de recrutement importantes sur les postes éducatifs. Cela n'a pas été sans effet sur l'activité du service qui n'a pu être réalisée de manière optimale compte tenu de cette pénurie. Le secteur de la protection de l'enfance est désormais fortement impacté par les vacances de poste, pendant parfois plusieurs mois, ce qui génère de la désorganisation et, à terme, une sous-activité.

En 2021, nous avons connu des mouvements de personnel sur les postes éducatifs. Notre service a été impacté par l'absence de salariés (un congé maternité, des arrêts maladies, deux démissions) pour lesquels nous avons rencontré de grandes difficultés à recruter. Les arrêts maladies de courte durée non remplacés génèrent une surcharge importante de travail pour l'équipe restante. Par conséquent, nous avons accusé, sur l'ensemble de l'année, un fonctionnement en continu avec deux travailleurs sociaux en moins sur une équipe composée de neuf professionnels. Les mesures déjà exercées au sein du service ont été réattribuées aux travailleurs sociaux présents afin d'assurer le suivi des familles. Néanmoins, si le suivi des situations est maintenu, cette surcharge de travail du personnel éducatif menace la qualité des accompagnements car elle restreint le temps passé avec chaque enfant et ses parents. Réduire les interventions auprès du public ne permet pas de garantir une évaluation et un accompagnement suffisant au regard de la situation de danger ou risque de danger de l'enfant. De plus, ces réattributions ne nous ont pas permis de prendre en charge de nouvelles mesures pendant plus de quatre mois. Assurer la continuité d'activité et une prise en charge de qualité auprès des jeunes et leurs familles déjà suivis au sein du service a été notre priorité afin de répondre au mieux à nos missions de protection de l'enfant.

▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement

Depuis mars 2020, nous évoluons dans un monde pandémique où les enfants naissent et grandissent dans la peur de l'autre, où le contact humain peut potentiellement être mortel, où les enfants sont devenus source de danger pour leurs familles, pour les adultes. Dans ce contexte de crise sanitaire, nous sommes aussi témoins d'une crise plus profonde : une crise d'attractivité qui touche l'ensemble des professionnels de travail social du secteur de protection de l'enfance.

L'accompagnement éducatif et l'organisation de notre service ont été fortement impactés par ce contexte social et sanitaire peu rassurant et déconcertant. Les professionnels, comme les enfants suivis et leurs familles, ont dû faire face à la peur, à la maladie, à la perte de certains membres de leurs familles, à la rupture de liens avec des interlocuteurs institutionnels, aux indisponibilités des services administratifs.

L'adaptabilité et l'agilité professionnelle de l'équipe du SAEMO 75 ont permis de soutenir les familles dans ce contexte ponctué par la discontinuité des intervenants éducatifs des différents services, y compris le nôtre. Dans ce sens, les salariés ont réussi à ajuster leurs pratiques professionnelles, à réagir rapidement face aux changements organisationnels en lien avec les consignes gouvernementales et/ou l'absence des professionnels, à inscrire le télétravail dans leur organisation quotidienne, à gérer la surcharge de travail afin de palier à l'absence des salariés absents, à se rendre disponibles dans un accompagnement plus soutenu auprès des familles afin de remédier au manque d'interlocuteurs des différents partenaires institutionnels. Contrairement à 2020, peu de placements en urgence ont eu lieu durant l'année 2021. Néanmoins, certaines situations ont été affectées par les changements de travailleurs sociaux qui sont intervenus à différents moments au cours d'une mesure, fragilisant ainsi l'établissement et/ou le maintien d'une relation de confiance. Les accompagnements bénéficiant des binômes travailleur social/psychologue ou médecin-psychiatre, notamment les enfants âgés de moins de 4 ans, ont pu tirer parti de la présence continue du personnel soignant sur cette année 2021. Le travail en binôme est apparu comme une ressource intéressante afin de maintenir au moins un interlocuteur connu par la famille en cas d'absence d'un travailleur social.

▪ La dynamique RH

L'équipe de direction et l'équipe des professionnels du soin (psychologues/psychiatre/orthophoniste) sont restées stables cette année. L'équipe administrative a subi une désorganisation importante sur cette année 2021 du fait de l'absence de la comptable suite à un accident de trajet depuis octobre 2020, non remplacée à ce jour. Des solutions ont été proposées sur le plan associatif afin de limiter cette désorganisation et assurer le suivi budgétaire du service. Grâce à la mobilisation de tous, nous y sommes parvenus.

Les mouvements de personnel ont impacté principalement l'équipe éducative. A cela, se sont ajoutées en 2021 des difficultés croissantes de recrutement dans les services de milieu ouvert. Si les services d'AEMO parisiens parvenaient jusqu'à l'an dernier à recruter des travailleurs sociaux diplômés, les postes proposés apparaissent aujourd'hui moins attractifs : responsabilité élevée, situations de familles au fonctionnement complexe voire dégradé, gestion de situations urgentes, perte de sens du travail et de la mission. Cela se caractérise par des retours faibles, voire inexistantes par moments, sur les annonces d'emploi diffusées très largement via plusieurs canaux. Malgré ces difficultés massives de recrutement, de

nouveaux professionnels ont intégré notre équipe au cours de l'année : trois travailleurs sociaux, deux en CDI et un en CDD.

Il est à noter que les arrêts maladies de courte durée, non remplacés du fait de la difficulté à prévoir le retour des salariés, pèsent beaucoup sur le fonctionnement du service. La principale conséquence est que les mesures sont réattribuées au sein de l'équipe, générant une surcharge de travail pour les professionnels présents et, à terme, une sous-activité pour le service. Ces arrêts maladies courts, souvent renouvelés, nous interrogent particulièrement car, au-delà de désorganiser nos activités, les salariés concernés ont évoqué un sentiment de surcharge mentale, une grande fatigue physique et psychique. Ces signes nous alertent car ils sont l'expression d'un contexte de travail devenu plus tendu au fil des années. Il s'agit désormais de prendre en compte les risques psycho sociaux en lien avec nos activités et de constater leurs accentuations. C'est en prévention de ces risques qu'un travail en lien avec une psychologue de l'ACMS autour de l'élaboration du DUERP RPS s'est mis en place auprès des salariés du service en 2021.

Nous avons également poursuivi l'accueil de stagiaire sur le service au cours de cette année. Un poste en CDD a été proposé à la stagiaire éducatrice spécialisée à la fin de son cursus de formation mais elle a fait le choix d'intégrer une structure en internat éducatif, mieux rémunérée via la prime d'internat. C'est désormais aujourd'hui une réalité pour les jeunes professionnels diplômés. Le salaire d'entrée en milieu ouvert, à peine supérieur au SMIC, ne permet pas toujours à ces jeunes professionnels de bénéficier d'un pouvoir d'achat suffisant en région parisienne pour se loger et vivre convenablement.

Les vacances de poste, la crise sanitaire et la crise actuelle de notre secteur autour de la reconnaissance des professionnels et de l'attractivité des métiers génèrent une lassitude chez les salariés du champ éducatif. Pallier, s'adapter, gérer des situations très dégradées, dans un contexte d'absence de reconnaissance des pouvoirs publics n'est pas sans effet sur la motivation et la fatigue des professionnels exerçant dans nos services. Les risques professionnels sont réels et cela requiert une adaptation du management au sein des établissements.

Les rassemblements à l'initiative de mouvements, fédérations, associations, organisations syndicales qui ont ponctué la fin d'année 2021 mettent à ce jour clairement en évidence la nécessité de revaloriser les métiers du secteur social et médico-social. La question de l'attractivité des métiers du secteur est désormais une question qui dépasse nos associations. Elle doit devenir un enjeu majeur du secteur, sous peine de voir cette situation perdurer et s'enliser, ce qui à terme nous laisse entrevoir des répercussions importantes sur le plan sociétal.

▪ **Enjeux et perspectives pour le SAEMO75**

L'évaluation interne, finalisée en juin 2021, a mis en exergue des orientations stratégiques pour les cinq années à venir autour de quatre axes principaux :

- Le renforcement du droit des usagers avec la mise en œuvre de la participation des familles selon des modalités adaptées et la mise en place d'outils de sécurisation des données des usagers,
- Le domaine de la prévention et de la gestion des risques avec des procédures établies et repérées en interne et en externe,
- L'organisation interne du service avec une nécessaire adaptation de nos organisations aux enjeux du secteur,
- Le développement de projets dans une démarche de diversification de notre activité en lien avec les besoins du territoire parisien.

Le processus d'amélioration de la qualité portera en priorité sur « la personnalisation de l'accompagnement, la coordination des interventions, la cohérence et la continuité des parcours » (nomenclature HAS). A cet effet, il nous faudra répondre à l'enjeu de la participation des familles dans le cadre de mesures éducatives contraintes et en trouver les modalités adaptées.

D'autres chantiers sont actuellement en cours au SAEMO75 :

- La refonte du projet d'établissement pour les cinq années à venir (2022-2027) et qui intégrera les axes d'amélioration définis dans le cadre de l'évaluation interne. Ce travail va s'orienter autour de quatre axes principaux : redéfinir en équipe l'identité de notre service et ses valeurs, en réaffirmant la pluridisciplinarité dans l'exercice des mesures. La mise en place des actions collectives et ateliers sera également retravaillée en équipe en intégrant dans cette réflexion la question de la charge de travail. Nous nous inspirerons nécessairement du nouveau schéma de prévention et de protection de l'enfance 2021-2025 « Prévenir, protéger et défendre les Droits de l'enfant » afin d'inscrire nos actions.
- Un projet a été déposé à la DASES en annexe du Budget Prévisionnel 2022 qui porte sur le développement de 18 mesures d'AEMO Intensive pour la tranche d'âge de 0 à 12 ans, de la naissance à l'entrée au collège, afin d'intervenir en prévention d'un placement et d'agir sur la dynamique familiale. La dimension de prévention précoce et de prévention primaire est au cœur de l'AEMO Intensive qui propose des outils adaptés pour y répondre. Ce projet est proposé dans le cadre d'un réaménagement des locaux de l'Espace Varlin, en lien avec une diversification de notre offre d'accompagnement. Cette proposition, nous l'espérons, répondra aux attentes et enjeux du territoire parisien.

A. Karmann
Directrice

CHIFFRES CLEFS 2021

L'ACTIVITE :

- Evolution du taux d'activité global :
 - 99,76 % en 2021
 - 101,96 % en 2020
 - 99,68 % en 2019
- 158 enfants et adolescents suivis par le service au 31/12/2021
- Travail avec l'ensemble des secteurs parisiens du TPE mais plus particulièrement avec les cabinets C (17,72%), A (15,18%) et H (12,25%)
- Durée moyenne des prises en charge : 1 an et 7 mois
- 50 % des situations sont suivies par un binôme travailleur social/ psychologue ou psychiatre
- 24 % des situations sont suivies par un binôme de travailleur social

PROFIL DU PUBLIC :

- 53% de filles et 47% de garçons
- 43 % des enfants suivis sont âgés de 6 à 12 ans (scolarisés en écoles primaires et début collège)
- Légère augmentation des AEMO pour les enfants de 0 à 6 ans (22%)
- 70% des enfants grandissent au sein d'un foyer monoparental (mère)
- 50 % des jeunes présentent des difficultés scolaires et/ou problèmes de comportement
- 25 % des situations concernent des situations de violence familiale ou conjugale

LES ORIENTATIONS ET SORTIES :

64 jeunes sortis du service

- 86 % d'enfants maintenus au sein de leur famille dont :
 - 23 % de mainlevées car le danger n'est plus présent
 - 14% ont atteint l'âge de la majorité
 - 49 % des situations restantes : déménagement de la famille, orientation en AED, suivi PJJ, changement de service, arrêt de la mesure à la demande de la famille.
- 14 % d'enfants orientés vers un lieu de placement dans le cadre d'une OPP.
 - 2/3 des placements ont pu être préparés en lien avec les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance
 - 2/3 des placements n'ont pas pu être préparés et se sont fait en urgence.

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

Hélène Moreau, orthophoniste au SAEMO75 :

Les enfants et les jeunes suivis dans le service, et donc ceux reçus en orthophonie, ont en commun d'avoir des parcours de vie difficiles, où les conditions nécessaires aux apprentissages ne sont pas réunies. En effet, les problématiques familiales, souvent associées à une grande précarité sociale, entraînent des carences éducatives, cognitives, psycho-affectives qui freinent les enfants dans leurs processus de pensée et d'apprentissage, avec des répercussions également sur le comportement : inhibition, agitation, anxiété... Certains enfants présentent des blocages psychiques avec d'importantes difficultés à raisonner, réfléchir, comprendre, mémoriser, élaborer, etc. Il s'agit souvent d'enfants et d'adolescents vivant au milieu de conflits, voire de violences conjugales, avec une insécurité affective forte, un sentiment d'abandon parfois, et avec pour conséquence un développement émotionnel très perturbé. Aucun des enfants suivis actuellement ne vit avec ses deux parents : ceux-ci sont séparés et en conflit ou décédés.

Les enfants suivis en orthophonie dans notre service présentent tous des troubles cognitifs spécifiques avec des retentissements sur les apprentissages, tels les retards de parole et de langage, les dyslexies, dysorthographies, dyscalculies, dysgraphies, en lien avec des troubles de l'analyse perceptive visuelle et/ou auditive.

Cette année encore, le quotidien des familles et des travailleurs sociaux a été marqué par la pandémie, les gestes barrières, les protocoles à respecter. Malgré les contraintes inhérentes à tous ces dispositifs, et un retour à la vie « normale » pas encore d'actualité, les familles ont intégré ces changements dans leur vie et se sont adaptées. L'anxiété est moins forte et les rendez-vous sont régulièrement honorés. Le Covid-19 fait maintenant partie de notre vie et n'a plus d'incidence sur le travail effectué.

Gabriel Kropp, psychologue au SAEMO75 :

« Jazzons^[1] un peu... »

Le propre de l'obstacle est de se laisser abattre
Victor Hugo.

Le rapport entre le nombre de mesures dans la musique classique et le jazz est impressionnant. Un morceau comme celui de Beethoven intitulé de nos jours « Sonate au clair de Lune » est composé de plus d'une centaine de mesures alors que certains morceaux en jazz, comme ceux de Charlie Parker ou Duke Ellington, ne comprennent pas plus de dix mesures qui sont des thèmes autour desquels les musiciens improvisent, jazzent.

Dans le jazz, l'interprétation libre, pléonasme certes, a un thème qui sert de fil rouge entre les membres du groupe afin que quelque chose d'une musicalité les rassemble. Lorsque les musiciens jouent, dans un groupe où l'écoute circule, chacun son tour à la possibilité de proposer une variation, d'impulser un mouvement et d'être suivi par les autres membres du groupe. Une note dénote et, immédiatement, elle est intégrée à l'ensemble pour maintenir la cohésion ; cependant, si trop d'attention était prêtée à une mesure, trop accentuée par un musicien, le groupe risquerait de perdre l'essence même du jazz.

Dans le travail éducativo-psychologique auprès de familles cette notion d'écoute de la singularité de chacun dans le groupe me paraît importante. Comment « jizzer un peu tout ça », autrement dit, que chacun son tour ait la possibilité d'être meneur puis suivi par les autres, avec ou sans instrument ?

Le travail auprès d'un enfant inclut une prise en charge de la famille sans quoi comme en jazz le groupe perd de sa consistance. Cependant, d'emblée, la situation devient paradoxale. Lors d'une rencontre avec des personnes dont l'un des membres – un enfant – est en situation de danger avéré et dont l'atmosphère familiale est explosive parfois en raison de difficultés d'expression des pulsions ; l'effet de cette rencontre peut conduire à éprouver plus d'empathie pour l'un ou l'autre des membres de la famille. De cette manière, l'une des personnes devient le bon objet et une autre le mauvais objet. L'écueil encourut est de vouloir extraire la personne en souffrance de son environnement perçu comme négatif et de ne plus soutenir l'expression des pulsions en impasse d'être médiatisées par des mots et qui s'expriment directement, brutalement, sans être suffisamment symbolisées ou imaginariées. Des propos comme : « *la personne est tombée inconsciente après s'être cognée contre le radiateur... la personne avait des bleus... la personne était angoissée par ce qui risquait d'arriver... la personne était sous le contrôle de l'autre... la personne avait été témoin des altercations...* » pourraient faire courir le risque de focaliser l'attention des intervenants sur la nécessité de prendre en charge la personne victime de violence mais, en même temps, de laisser de côté la personne qui est dans l'impasse pour faire face à l'agressivité, voire la violence, le déni, l'absence d'éprouvés qui la traverse.

C'est pourquoi, l'une des difficultés dans le travail auprès de personnes non majeurs dans un service dont la demande émane d'un service judiciaire est d'une part l'attention à porter à la santé physique, psychique, sociale d'un enfant mais, d'autre part, le soutien à proposer à l'environnement dans lequel l'enfant vit, et ce, sans pour autant rejeter, juger les membres du groupe familial. Un service d'AEMO a comme mission, entre autres, d'accompagner les jeunes et, par ricochet, l'ensemble des membres de la famille potentiellement, ou pas, en souffrance. Cet accompagnement ne se fait pas sans en passer par le transfert ; le transfert, entendu comme le « mélange de relations de sentiments de nature tendre et de nature hostile », est un levier dans la relation pour mener à un changement dans son rapport au monde du sujet. Il n'est pas donné a priori mais a besoin d'espace et de temps pour déployer ses manifestations. Il est aussi nécessaire que le professionnel soit sensible à ses expressions et supporte d'en être le support sans quoi le sujet – enfant en danger et/ou adultes en souffrance – risque bien d'être dans l'impossibilité pour percevoir en quoi un changement est imaginable dans les événements dont il se plaint et qu'il rencontre.

Or comme cette relation affective met du temps à se constituer, il faut que le professionnel soit patient et la soutienne afin que, dans un espace intime, tous les jeux relationnels singuliers des sujets puissent s'exprimer au-dehors, avoir l'occasion d'être entendus, rejoués et peut-être de s'extirper d'une répétition mortifère.

Actuellement, les discours anxiogènes en raison de ces temps de crises – actes de terrorisme, tensions sociétales, pandémie, conflits interétatiques – viennent rappeler qu'il est important de soutenir, de prendre le temps afin qu'une relation humaine, dont le temps humain n'est pas celui inscrit en chiffres arabes ou romains sur nos montres, soit soutenu ; espace nécessaire pour que chaque membre d'une famille se sente soutenu, non stigmatisé, offrant par la même une autre porte d'expression à l'angoisse, la tension, l'agressivité. Il me paraît nécessaire de donner la parole à chacun, sans accorder plus de poids à une vérité subjective qu'à une autre afin que le groupe puisse s'entendre et se redécouvrir pour ne plus être un espace source de souffrance mais bien plutôt un espace porteur de créativité.

Ces transferts pluriels dans un groupe sont à prendre en compte a minima et, si possible, à entendre afin de prêter une oreille attentive hors jugement. Le jazz offre, selon moi, une image représentative de l'espace d'expression psychologique que l'on cherche à soutenir en AEMO auprès des familles ; travail délicat de jizzer avec l'ensemble des membres d'une famille, de soutenir la parole de chacun dans sa vérité subjective qu'il propose, mais également, que cette

altérité, à défaut d'être perçue, soit supportée par les autres membres de la famille sans quoi le « jazz familial » s'effacerait au profit d'un solo.

L'atmosphère en jazz peut être grave, légère, mélancolique, joyeuse, dérangeante, ... et produire parfois un effet si des oreilles attentives sont à proximité.

[1] Le néologisme « jazzer » est pensé en lien avec l'atmosphère musicale créée par le style musical du même nom. « Jazzer » serait une improvisation & une interprétation libre d'un sujet sous forme de paroles, d'actes, d'expressions émotionnelles qui serait en lien avec son environnement, par exemple familial. Ainsi, jazzer, avec d'autres, serait une manière d'exprimer sa subjectivité tout en maintenant une continuité de paroles – une ambiance musicale – avec les autres.